

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale annuelle de notre association qui se tiendra le **Mercredi 4 Août 2010, à 16 heures dans la salle municipale de RIVEDOUX.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Elections au Conseil d'Administration
- Projets 2010/2011 : révision du SCOT, charte de qualité, point juridique
- Conséquences de la tempête Xynthia
- Questions diverses.

En cas d'indisponibilité de votre part et dans l'hypothèse de la nécessité d'un vote, vous trouverez ci-dessous un pouvoir à découper après l'avoir rempli, afin de l'adresser à la personne de votre choix.

Attention chaque adhérent ne peut disposer de plus de deux pouvoirs.

Les candidatures à un poste d'administrateur doivent faire l'objet d'un courrier qui doit arriver au secrétariat de l'association au plus tard 15 jours francs avant la date de l'Assemblée Générale.

APIR Assemblée Générale 2010 POUVOIR

Je soussigné.....
Demeurant.....
Certifie donner pouvoir à
Pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'APIR du 4 Août 2010.

Fait à, le2010

Signature